

LA

PREVENTION DES

MALADIES

PROFESSIONNELLES



Organisation
Internationale
du Travail

**Journée mondiale de la
sécurité
et de la santé au travail
28 avril 2013**



Aperçu



L'épidémie cachée : panorama mondial



Pourquoi faut-il améliorer les données ?

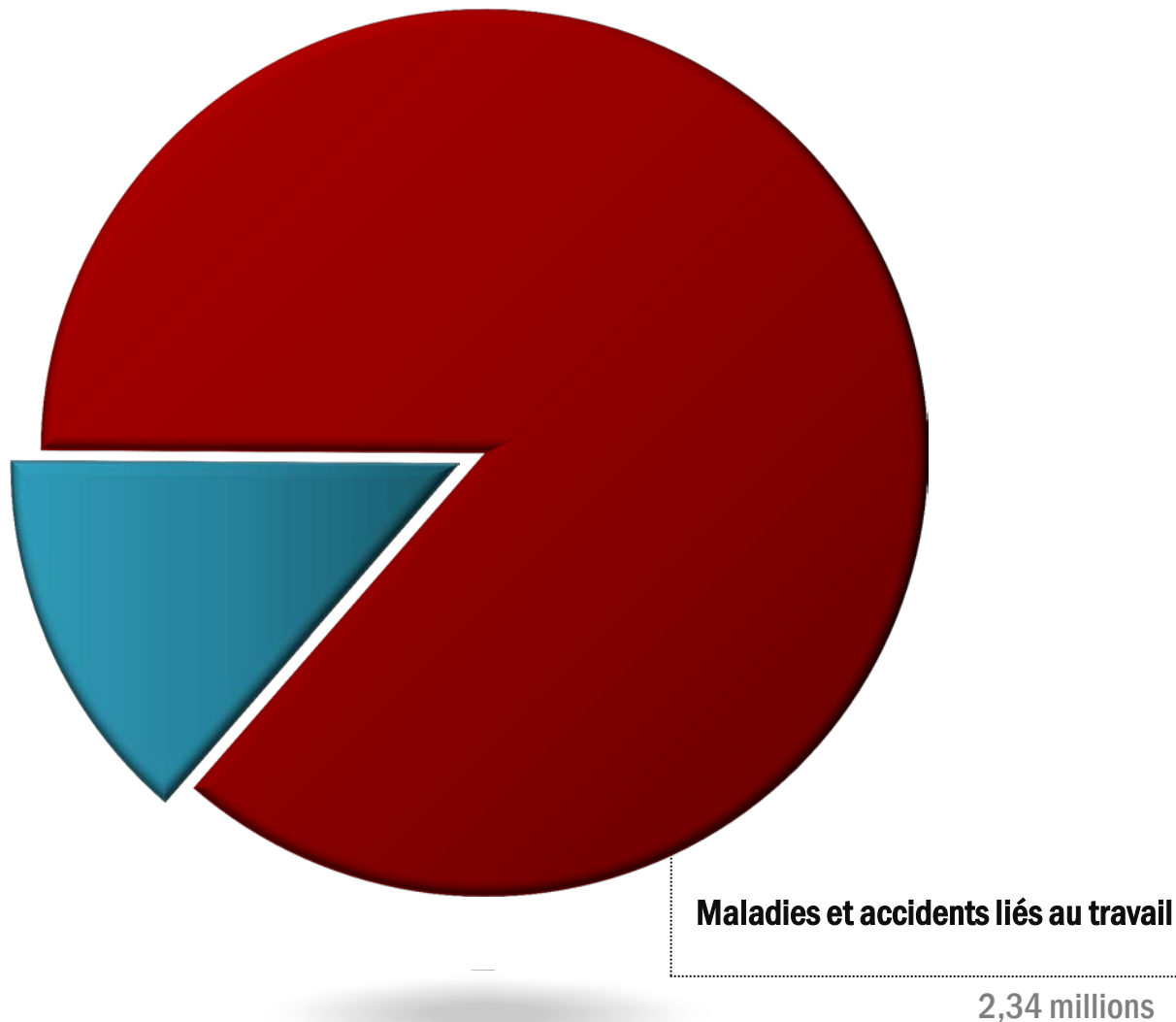
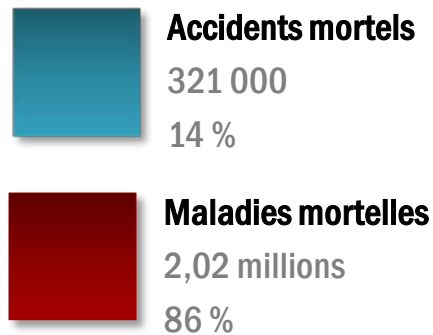


Les démarches en faveur de la prévention des maladies professionnelles



Le chantier qui s'ouvre

L'épidémie cachée : panorama mondial



L'épidémie cachée : panorama mondial

Pneumoconioses

- Des millions de travailleurs risquent toujours de contracter des pneumoconioses par exposition à des poussières de silice, de charbon ou d'amiante
- Les pneumoconioses présentent de longs temps de latence et peuvent souvent rester non diagnostiquées et non déclarées
- Les affections qui leur sont associées (bronchopneumopathie chronique obstructive, tuberculose, cancers) entraînent fréquemment une incapacité et le décès

L'épidémie cachée : panorama mondial

Maladies imputables à l'amiante

- Les maladies imputables à l'amiante comprennent l'asbestose, le cancer broncho-pulmonaire et le mésothéliome
- Elles se déclarent généralement 10 à 40 ans après l'exposition initiale
- Malgré les interdictions de l'usage de l'amiante, 2 millions de tonnes d'amiante sont encore produits chaque année
- Les estimations en provenance de France, d'Allemagne, d'Italie, des Pays-Bas, de Suisse et du Royaume-Uni prévoient un nombre cumulé de 200 000 décès par mésothéliome sur la période 1995-2029

L'épidémie cachée : panorama mondial

Risques émergents et nouveaux défis

- Des risques classiques (comme l'exposition à l'amiante) pèsent encore lourdement sur la santé des travailleurs
- La mondialisation rapide a été à l'origine d'évolutions technologiques, sociales et organisationnelles dans le milieu de travail, et tous ces changements se sont accompagnés de risques émergents et de nouveaux défis
- De nouvelles formes de maladies professionnelles se développent, tels les troubles psychiques et musculo-squelettiques, sans que soient prises des mesures adéquates en matière de prévention, de protection et de contrôle

L'épidémie cachée : panorama mondial

Troubles musculo-squelettiques (TMS)

- Les TMS, parmi lesquels le syndrome du canal carpien, ont représenté 59 pour cent de toutes les affections reconnues et couvertes en 2005 par les statistiques européennes sur les maladies professionnelles
- Selon la Commission européenne, les TMS sont à l'origine du plus grand nombre d'absences au travail (49,9 pour cent de l'ensemble des absences de plus de trois jours) et de cas d'incapacité permanente de travail (60 pour cent)
- En République de Corée, les TMS ont bondi de 1 634 cas en 2001 à 5 502 en 2010
- En 2010, l'Argentine a recensé 22 013 cas de maladies professionnelles, et les TMS comptaient parmi les affections les plus fréquentes

L'épidémie cachée : panorama mondial

Stress lié au travail

- Les risques psychosociaux et le stress lié au travail sont devenus très préoccupants
- Le stress a été corrélé à des troubles musculo-squelettiques, cardiovasculaires et digestifs
- Les travailleurs peuvent adopter des comportements nuisibles à leur santé (comme l'abus d'alcool et l'usage de drogue) pour tenter de surmonter le stress lié au travail
- La crise économique a généré un surcroît de stress, d'anxiété, de dépression et d'autres troubles psychiques, jusqu'à conduire certaines personnes à l'extrémité du suicide

Pourquoi faut-il améliorer les données ?

Pourquoi les données sont-elles importantes ?

- Des données de bonne qualité fondent la conception d'une stratégie de prévention efficace
- Les données relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles sont principalement collectées par l'intermédiaire de trois canaux :
 1. les déclarations des employeurs aux ministères du travail
 2. les demandes d'indemnisation acceptées par les régimes d'assurance contre les accidents du travail
 3. les informations fournies par les médecins praticiens
- Les pays du monde sont cependant plus de la moitié à ne pas fournir de statistiques pour les maladies professionnelles

Pourquoi faut-il améliorer les données ?

Les difficultés de collecte des données

- De nombreux pays en développement manquent des connaissances et de l'expérience spécifiques pour diagnostiquer, reconnaître et déclarer des maladies professionnelles (médecins formés, liste de maladies professionnelles, directives pratiques sur les critères de diagnostic, la reconnaissance et l'indemnisation)
- Dans certains pays, les travailleurs des PME et de l'économie informelle se trouvent souvent hors des systèmes nationaux de SST
- L'intensification des flux migratoires, le vieillissement de la main d'œuvre et le nombre croissant des travailleurs occupant des emplois temporaires compliquent la surveillance et l'enregistrement des maladies professionnelles
- La plupart des maladies professionnelles sont difficiles à identifier car elles présentent de longs temps de latence (comme les cancers professionnels)

Démarches en faveur de la prévention des maladies professionnelles

Pour que les systèmes nationaux de SST prennent en charge efficacement la prévention des maladies professionnelles, il faut :

- Créer la capacité à reconnaître et déclarer les maladies professionnelles et instituer le cadre législatif correspondant
- Améliorer les mécanismes de collecte et d'analyse des données relatives aux maladies professionnelles
- Améliorer la collaboration des institutions de SST et de sécurité sociale pour renforcer les régimes d'assurance des dommages liés au travail
- Intégrer la prévention des maladies professionnelles dans les programmes d'inspection de la SST
- Améliorer la capacité des services de médecine du travail à assurer le suivi médical et la surveillance de l'environnement de travail
- Mettre à jour les listes nationales de maladies professionnelles en prenant pour référence la liste publiée par le BIT
- Renforcer le dialogue social entre les pouvoirs publics, les employeurs et les travailleurs ainsi que leurs organisations

Démarches en faveur de la prévention des maladies professionnelles

Le rôle des employeurs et des travailleurs

- La participation active des organisations d'employeurs et de travailleurs est essentielle à l'élaboration de politiques nationales en vue de prévenir les maladies professionnelles
- Les employeurs ont l'obligation de prévenir les maladies professionnelles en prenant des mesures de précaution passant par l'évaluation et la maîtrise des dangers et des risques au travail, et par le suivi médical
- Les travailleurs ont le droit de participer à la formulation, la supervision et la mise en œuvre des politiques et des programmes de prévention

Démarches en faveur de la prévention des maladies professionnelles

L'action du BIT

- Promouvoir la ratification et l'application des conventions de l'OIT relatives aux maladies professionnelles
- Renforcer les alliances avec d'autres institutions (comme l'OMS, l'AISS, la CIST) en faveur de la prévention des maladies professionnelles
- Soutenir les initiatives des Etats Membres pour consolider leurs capacités de prévention et de reconnaissance des maladies professionnelles
- Encourager les échanges de bonnes pratiques aux niveaux national et international

Le chantier qui s'ouvre

Un nouveau **paradigme de la prévention** qui se concentre sur les maladies professionnelles et pas seulement sur les accidents du travail est nécessaire. Ce paradigme doit mettre en valeur les éléments suivants :

- C'est précisément parce qu'un problème est difficile à résoudre qu'on ne peut pas l'ignorer
- La reconnaissance, la prévention et le traitement des maladies professionnelles, ainsi que l'amélioration des systèmes d'enregistrement et de déclaration doivent être les grandes priorités
- Le renforcement des programmes nationaux de sécurité et de santé est essentiel tant à la santé des individus qu'à celle des sociétés au sein desquelles ils vivent